

# Ordonnance du DEFR sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes (OCSP-DEFR)

du 2 novembre 2011 (Etat le 1<sup>er</sup> juin 2013)

---

*Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR),<sup>1</sup>  
vu l'art. 9, al. 2, de l'ordonnance du 4 mars 2011 sur les contrôles de sécurité relatifs  
aux personnes (OCSP)<sup>2</sup>,*

*arrête:*

## **Art. 1**           Objet

<sup>1</sup> La présente ordonnance fixe les degrés de contrôle correspondant aux fonctions du DEFR mentionnées dans l'annexe 1 OCSP conformément à l'art. 9, al. 1, OCSP.

<sup>2</sup> Les degrés de contrôle sont fixés en annexe.

## **Art. 2**           Actualisation de l'annexe

Si l'annexe 1 de l'OCSP est modifiée, l'annexe de la présente ordonnance est adaptée en conséquence dans un délai de six mois.

## **Art. 3**           Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

RO 2011 4999

<sup>1</sup> La désignation de l'unité administrative a été adaptée au 1<sup>er</sup> janv. 2013 en application de l'art. 16, al. 3, de l'O du 17 nov. 2004 sur les publications officielles (RO 2004 4937). Il a été tenu compte de cette mod. dans tout le texte.

<sup>2</sup> RS 120.4

*Annexe*<sup>3</sup>  
(art. 1, al. 2)

## **Fonctions au sein du DEFR nécessitant un contrôle de sécurité relatif aux personnes**

### **1. Fonctions générales au sein du DEFR mentionnées dans l'annexe 1 OCSP**

Fonctions	Degrés de contrôle
Secrétaire d'Etat; directeurs d'office et leurs suppléants	12
Secrétaire général et ses suppléants	12
Collaborateurs personnels du chef du département	12
Chef de l'information et son suppléant auprès du chef du département	11
Secrétaires du chef du département	11
Rapporteurs; conseillers	11
Responsables de la protection des données et de la sécurité des informations	10
Responsables de la protection des informations	10
Responsables de la sécurité informatique et de la protection des objets	11
Membres des commissions extraparlimentaires auxquels s'appliquent les critères visés à l'art. 12, al. 1, let. a ou b, OCSP	12
Utilisateurs SICSP	10
Gestionnaire des risques du département	11
Porte-parole	11
Huissier du chef du département	11
Chauffeur du chef du département	11
Membres de l'Etat-major chargé des situations extraordinaires	11
Responsable de la délivrance des certificats électroniques (Local Registration Authority Officer; LRA-Officer)	10

<sup>3</sup> Mise à jour selon le ch. I de l'O du DEFR du 7 mai 2013, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013 (RO 2013 1335).

## 2. Fonctions supplémentaires au sein du DEFR

### 2.1 SG-DEFR

Fonctions	Degrés de contrôle
Chef du service Droit et sécurité	11
... <sup>4</sup>	
Responsable du dossier des affaires du Conseil fédéral	11
Chef de la Chancellerie	11
Administrateur système du Centre de services informatiques (ISCeco)	11

### 2.2 Secrétariat d'Etat à l'économie

Fonctions	Degrés de contrôle
Chef de la Direction du travail	11
Chef de la Direction des affaires économiques extérieures	12
Chef du centre de prestations Relations économiques bilatérales	12
Chef Stratégie et coordination du centre de prestations Relations économiques bilatérales	12
Chef du secteur Politique de contrôle à l'exportation	12
Chef du secteur Sanctions	12
Chef du secteur Contrôles à l'exportation / Produits industriels	12
Chef du secteur Contrôles à l'exportation / Matériel de guerre	12
Chef du secteur Amériques	11
Chef du secteur Moyen-Orient et Afrique	12
Chef du secteur Asie/Océanie	11
Chef du secteur Europe/Asie centrale	11
Collaborateurs détachés au DFAE	11

<sup>4</sup> La désignation de l'unité administrative a été supprimée au 1<sup>er</sup> janv. 2019 en application de l'art. 20 al. 2 de l'O du 7 oct. 2015 sur les publications officielles (RS 170.512.1).

### 2.3 Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays

Fonctions	Degrés de contrôle
Toutes	11

### 2.4 Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

Fonctions	Degrés de contrôle
Collaborateurs ayant accès à des informations classifiées CONFIDENTIEL	10

### 2.5 Domaine des EPF

Fonctions	Degrés de contrôle
Président du Conseil des EPF	12

#### 2.5.1 EPF de Zurich

Fonctions	Degrés de contrôle
Président	12

#### 2.5.2 EPF de Lausanne

Fonctions	Degrés de contrôle
Président	12

#### 2.5.3 Institut Paul Scherrer

Fonctions	Degrés de contrôle
Directeur	12

**2.5.4 Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage**

Fonctions	Degrés de contrôle
Directeur	12

**2.5.5 Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche**

Fonctions	Degrés de contrôle
Directeur	12

**2.5.6 Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux**

Fonctions	Degrés de contrôle
Directeur	12

**3. Fonctions nécessitant un contrôle de sécurité relatif aux personnes en vertu d'un accord international**

Pour les fonctions dont l'exercice exige un contrôle de sécurité relatif aux personnes en vertu d'un accord international, le degré de contrôle correspond à celui fixé par l'accord.

